

undefined - mercredi 21 février 2024

Ici on agit ! | Environnement

DRÔME

Ces techniciens qui veillent sur nos rivières

Caroline Bern



Jérôme Duval (à gauche) et Olivier Bielakoff sont deux techniciens qui travaillent pour le Syndicat mixte de la rivière Drôme. Ici, dans le quartier de la Saleine, à Crest, où court un affluent de la rivière qui a été restauré. Photo DR

Le syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) a été créé au début des années 80 pour répondre aux problématiques de la rivière et d'érosion des berges. En 2007, la structure

a acquis de nouvelles compétences lui permettant d'assurer des missions générales d'animation et de coordination d'une politique équilibrée de la gestion de la rivière et de ses affluents.

Une semaine, c'est cuissarde et bombe de peinture en main à remonter la rivière en repérage. L'autre, c'est posté devant l'ordinateur à rédiger des rapports, rentrer des données et les exploiter. Les techniciens qui travaillent au Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) ont un métier aux missions bien différentes. Ils organisent aussi des réunions avec les habitants. Bref. Ils sont multitâches mais ont un objectif : préserver le milieu.

Olivier Bielakoff est chargé d'entretien de la rivière et de ses abords qu'il doit, si nécessaire, faire restaurer mais « parfois, c'est bien aussi de ne rien faire ». Jérôme Duval, lui, observe les cours d'eau. Le débit de la rivière, sa température, sa morphologie tels le niveau de gravier et la forme de son lit et aussi, le niveau des nappes phréatiques. Mais attention, si travaux il y a, ce ne sont pas eux qui les entreprennent.

« C'est en 2005 que les autorités ont réalisé qu'il manquait des faits, des données scientifiques, des indicateurs de suivi sur tout ce qui concerne la rivière pour prendre des mesures politiques efficaces », rappellent les professionnels qui se définissent comme « la main technique » de ce qui se décide. Par exemple, les mesures de débit de la rivière qu'ils enregistrent à Crest sont prises en compte par la direction départementale des territoires (DDT) et la préfecture de la Drôme avant de prendre des mesures sur les autorisations de prélèvement de l'eau.

Olivier et Jérôme repèrent, analysent et élaborent un plan, tout en se soumettant aux lois sur l'eau et au code de l'environnement puis échangent avec la DDT et l'Office français de la biodiversité (OFB). Ils engagent ensuite, et si nécessaire, une société qui fait les travaux.

« Nous sommes les maîtres d'ouvrage, de l'idée à la réalisation des travaux, tout en suivant les chantiers. »

En voici un exemple : en 2016, une de leurs stagiaires a passé six à neuf mois à cartographier la présence de la renouée du Japon, une espèce de plante invasive qu'il fallait donc inventorier pour en limiter la propagation. Cette espèce, très résistante, très performante, n'a pas de prédateur. Elle ne laisse pas de place non plus à la concurrence si bien qu'elle limite la diversité des espèces et du milieu. Seulement, elle orne le jardin de certains particuliers qui, par méconnaissance, ne réalisent pas quels effets néfastes cette plante a sur le milieu, d'autant que la couper une seule fois, par exemple, la rendra encore plus robuste.

Là où son site nourricier a été repéré, dans le Meyrosse puis dans la Gervanne, des affluents de la Drôme, les équipes ont alors broyé et concassé l'espèce puis remis en place les matériaux sur les zones les plus impactées en finissant par les bâcher. Le suivi de ce chantier court sur des années. Il faut compter au moins cinq ans pour éradiquer la plante si, et seulement si, les coupes sont faites très régulièrement. « Comme le frelon asiatique, cette plante n'est pas venue ici naturellement. » Comprenez donc, elle est arrivée par la main de l'homme.

Ainsi, régulièrement, les techniciens organisent des réunions pour informer les habitants et les usagers de la rivière. « Cela permet de les associer à nos projets d'un côté. Et de l'autre, ils peuvent nous apporter des informations sur le milieu qu'ils connaissent très bien car ils en sont parfois des observateurs depuis de nombreuses années. » Lors de ces réunions, les techniciens font donc preuve de pédagogie et récoltent aussi des informations.

Jérôme et Olivier apportent leurs compétences et une « forme d'expertise » sur le fonctionnement du milieu pour faire en sorte que les meilleures décisions soient prises à l'échelle du territoire où court la rivière Drôme. Des décisions qui concernent 50 000 habitants répartis sur 80 communes.



*La renouée du Japon est une plante invasive que les techniciens ont dû inventorier pour en limiter la propagation.
Photo Le DL*